DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Mairie
d'Éguilles

*Formulaire à adresser **15 jours à l'avance** soit par courrier : Services Techniques, Place Gabriel Payeur, 13510 EGUILLES ; par courriel :servicestechniques@mairie-eguilles.fr*

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

☐ **PARTICULIERS**	☐ **ENTREPRISES**
NOM	RAISON SOCIALE
PRENOM	SIRET
ADRESSE ACTUELLE	ADRESSE
NOUVELLE ADRESSE	PERSONNE A CONTACTER
TELEPHONE	TELEPHONE
COURRIEL	COURRIEL
	NOM ET ADRESSE DU CLIENT

TAMPON DE L'ENTREPRISE (lisible)

STATIONNEMENT

	SUR EMPLACEMENT MATERIALISE
	SUR TROTTOIR
	SUR CHAUSSEE SANS COUPURE DE CIRCULATION
	SUR CHAUSSEE AVEC COUPURE DE CIRCULATION (RUE BARREE)
	CIRCULATION DES PIETONS INTERROMPUE
	AUTRES PRECISER :

OBSERVATIONS :

LIEU ET DUREE

ADRESSE PRECISE DU LIEU DE L'INTERVENTION	

DUREE DE L'INTERVENTION	LE ……... DU……AU…….. DE……H…….. A ……H……
OBSERVATIONS	

VEHICULES

Pour tous véhicules de plus de 3.5T, une dérogation est nécessaire (demande auprès des Services Techniques), la circulation de ces véhicules étant interdite dans l'agglomération d'Eguilles.

	POIDS LOURD (> 3.5T)		UTILITAIRE (S) (Fourgons etc.) < 3.5T
	VEHICULE (S)		MONTE MEUBLES

Indiquez le nombre de véhicules dans chaque case

IMMATRICULATIONS :

VEHICULES DE LOCATION

SOCIETE DE LOCATION :

Aucun arrêté ne sera délivré en l'absence du règlement de la redevance et sans ce formulaire dûment rempli adressé aux **services techniques**.

L'occupation du domaine public est soumise à l'acquittement d'une redevance fixée par la délibération N° DEC_2023_029.
forfait jusqu'à 10 jours : 50 €. Au-delà de 10 jours : 50 € + 5 €/ jour

Règlement à effectuer par virement bancaire : **REG AR ANIMATION ET CULTURE - IBAN : FR76 1007 1130 0000 0020 2124 845**

Je soussigné, ……, m'engage à respecter les prescriptions définies sur l'Arrêté Municipal délivré.

Fait le ……..

Signature :

MAIRIE d'EGUILLES
Services Techniques
Place Gabriel Payeur – 13510 EGUILLES
☎ 04.42.92.69.29 - servicestechniques@mairie-eguilles.fr